



FORMULAIRE DE REPRISE D'ACTIVITÉ EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE Attestation de décharge - Ville d'Audun-le-Tiche

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder aux installations de son association ou d'une structure habilitée dans le contexte de reprise d'activité liée à la crise sanitaire COVID-19.

Cette possibilité d'accès et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux membres à jour de cotisation, reprenant la pratique de leur discipline dans l'association ou la structure habilitée dont ils sont membres.

PAR LA PRÉSENTE :

- Il atteste avoir été informé que l'association s'est engagée à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle;
- Il reconnaît que, malgré la mise en oeuvre de ces moyens de protection, l'association ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19;
- Il s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres dans l'enceinte, notamment en respectant les gestes barrière;
- Il s'engage à respecter les obligations consignées dans le protocole sanitaire fourni par l'association et adapté aux infrastructures locales.
- Le non-respect des gestes barrières et des normes mises en place par l'association entraînera aussitôt un arrêt de l'autorisation de l'activité

Nom et prénom du membre :

Pour les mineurs, nom et prénom du responsable légal :

☐ Atteste avoir pris connaissance du Protocole de l'association et m'y conformer

Date :

Signature du membre majeur ou du responsable légal pour les membres mineurs :

LES GESTES BARRIÈRE :



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades